

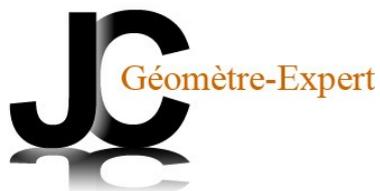
Maître d'ouvrage

SARL TERRA
Route d'Obermodern
67330 BOUXWILLER

**Commune de BOUXWILLER
Allée des Sorbiers
Lotissement «Les Coteaux»**

PA8: Programme et plans des travaux d'équipement

D				
C				
B	25/02/2019	Mise à jour	J. CARBIENER	J. CARBIENER
A	25/10/2018	Modification de réseau et voirie	J. CARBIENER	J. CARBIENER
0	16/08/2018	Création	J. CARBIENER	J. CARBIENER
	Date	Description - modifications	Rédaction	Vérification



8 Place Geoffroy Velten
67170 Brumath

				NUMERO DE PIÈCES	
18-b1561	J. CARBIENER	PRO	10		
N° Affaire	Responsable Affaire	Phase	Nb pages	Désignation	Ordre

SOMMAIRE

1.	Généralités.....	3
2.	Phasage de chantier.....	3
3.	Voirie.....	4
4.	Assainissement.....	5
4.1.	RÉSEAU EXISTANT :.....	5
4.2.	RÉSEAU PLUVIAL :.....	5
4.3.	VOLUME DE RÉTENTION DANS LA VOIRIE.....	6
4.4.	RÉSEAU EAUX USÉES :.....	7
5.	Alimentation en eau potable.....	7
6.	Eclairage public.....	7
7.	Electrification.....	7
8.	Desserte téléphonique.....	7
9.	Alimentation gaz.....	8
10.	Espaces verts.....	8

ANNEXES

1. Généralités

Le présent document fait partie du dossier de demande d'autorisation de lotissement.

Le projet est composé de 65 lots d'habitation pour la société TERRA qui est le Maître d'Ouvrage de l'opération.

Le maître d'ouvrage s'engage à exécuter les travaux décrits ci-après et représentés sur les plans ci-joints. Ces travaux seront réalisés en 2 tranches comme précisé sur le plan des tranches.

2. Phasage de chantier

Les travaux seront réalisés en 2 phases :

Phase 1 : VOIRIE PROVISoire

- le défrichage et le décapage de la terre végétale sur une épaisseur moyenne de 0,30 m,
- les terrassements complémentaires pour confection du coffre de chaussée,
- le compactage du fond de forme,
- les remblais en matériaux de classe D2 pour confection de la fondation de chaussée à -0,24 m des niveaux finis, épaisseur 40 cm
- la confection de longrine en béton calés sur chaque limite parcellaire en façade de voirie,
- la réalisation des réseaux d'assainissement, d'alimentation en eau potable, de génie civil du réseau téléphonique, de génie civil du réseau gaz, d'électrification et d'éclairage public provisoire et des branchements prévus,

Phase 2 : VOIRIE DÉFINITIVE

- le reprofilage des surfaces,
- la préparation, le nivellement, le compactage de la couche de base en G.N.T. 3 pour recevoir les enrobés,
- la pose des pavés file d'eau, pavés,
- les avaloirs préfabriquées en béton diamètre 400 mm avec raccordement au réseau d'assainissement,
- la mise à niveau des différents ouvrages existants,
- la mise en place des mobiliers (candélabres).
- la fourniture et mise en œuvre mécanique et manuelle d'un tapis d'enrobés en BBSG 0/10 dosé à 141 kg/m² (épaisseur 6 cm), et de SE 0/6 dosé à 118 kg /m² (épaisseur 5 cm)

Le certificat de viabilité sera délivré lorsque les réseaux et les travaux prévus en phase 1 auront été exécutés.

3. Voirie

La voirie est composée de 2 typologies de chaussée :

- 1 artère principale passant au droit des lots 10, 11, 25, 26, 34, 42, 43, 57, 58 et 65 : une chaussée carrossable de largeur 5,80 m. bordée à l'Est par des îlots plantés (bande d'une largeur de 3 m.) puis d'un trottoir (largeur 1,70 m.)
- 1 voirie de desserte par tranche. L'emprise de chaque chaussée sera de 5,50 m. composée de 3,00 m. de chaussée circulaire et de 2,50 m. de trottoir ; ces 2 couloirs seront séparés par un fil pavé béton de type 16x24x14 cm.

L'ensemble de la voirie sera «partagée» par tous les modes de circulation (piétons, vélos, automobile..)

Une amorce piétonne est prévue au droit des lots 25 et 57 conformément à l'emplacement réservé figurant au plan du POS.

L'ensemble représente une surface de 3432 m².

La voie principale a une largeur de 5,80 m et comprend la structure de la voie est la suivante :

- 50 cm de remblai 0/60
- 15 cm de GNT 3
- 6 cm de BBSG 0/10 ou SE0/6

Les normes relatives au déplacement des personnes handicapées sont respectées.

4. Assainissement

Le réseau d'assainissement du lotissement est de type séparatif.

4.1. **RÉSEAU EXISTANT :**

Deux amorces raccordées au réseau unitaire existant sont présents dans l'emprise du projet. Le projet prend en compte chacun de ces branchements.

4.2. **EAUX PLUVIALES :**

Les eaux pluviales de chaque parcelle seront gérés à la parcelle (mise en place d'une cuve individuelle de rétention à la charge de l'acquéreur).

Les eaux de ruissellement de la chaussée seront collectées par des siphons de rue et déversées dans le réseau des eaux pluviales.

Chaque parcelle sera équipée d'un regard de branchement de type « Golf ».

4.3. **RÉSEAU EAUX USÉES :**

Chaque parcelle sera raccordée sur le réseau collecteur par une conduite en PVC Ø160. Les futurs acquéreurs branchent les équipements de collecte des eaux usées sur le regard de branchement. Il est implanté à un mètre à l'intérieur du lot à desservir.

Les collecteurs à poser sont en PVC.

5. Alimentation en eau potable

Une conduite principale en PVC 110 mm assure l'alimentation des différents lots. La lutte contre l'incendie est garantie par un poteau d'incendie implanté au droit du lot 25. Chaque parcelle est équipée d'un branchement à environ 1,00 m à l'intérieur de terrain. Chaque propriétaire doit déposer un dossier de demande de raccordement auprès de la Lyonnaise des Eaux.

6. Eclairage public

L'éclairage public est assuré par un réseau de câbles souterrains raccordé au réseau existant dans l'allée des Sorbiers, associé à des candélabres et des luminaires. Les candélabres sont de hauteur appropriée en fonction de la largeur de la rue à éclairer. L'éclairage public sera raccordé et alimenté par le réseau public existant en vu de la rétrocession.

7. Electrification

Les travaux de viabilité électrique du lotissement sont étudiés et réalisés par l'ELECTRICITE de STRASBOURG RESEAU.

Le point de livraison de l'énergie se situe aux bornes des coffrets de branchements implantés en limite des lots à desservir. Ces coffrets sont insérés dans les clôtures. Le réseau sera enterré.

8. Desserte téléphonique et fibre optique

Les constructions sont desservies par un réseau souterrain relié à l'existant dans l'allée des Sorbiers. Un regard de branchement est installé à l'intérieur de chaque parcelle.

Chaque propriétaire met en place, à ses frais, le tronçon de gaine entre le regard de branchement et la construction.

Les travaux sont conformes au cahier de charge de Orange ainsi que les recommandation du groupement Rosace chargé du développement de la fibre optique.

9. Alimentation gaz

Les travaux de viabilité du gaz du lotissement sont étudiés et réalisés par GAZ de STRASBOURG.

Le point de livraison de l'énergie se situe aux bornes des coffrets de branchements implantés en limite des lots à desservir.

10. Espaces verts

Les espaces verts seront engazonnés

ANNEXE

Liste des plans techniques

LISTE DES PLANS TECHNIQUES

- Plan de voirie
- Plan des réseaux humides
- Plan des réseaux secs
- Plan des tranches d'aménagement